

Image not found or type unknown



Contribution alimentare non pagamento

Par **bellebachire_old**, le **14/08/2007** à **23:18**

Je voudrais savoir ce que je peux faire face à mon ex conjoint qui ne veut pas payer la pension alimentaire pour juillet et août de notre fille de 11 ans (130 euros), prétextant que depuis le début de l'année, il a versé 170 euros au lieu de 130 ce que je ne lui avais pas du tout demandé. J'ai contacté un huissier de la région où il vit mais celui-ci m'a répondu qu'il ne pouvait rien faire car il doit être mandaté par un avocat, de plus, m'a-t-il dit, il a peut-être gagné de cause en ayant versé plus que la loi le lui demande, nous sommes tous les 3 Français. rnmerci de la réponse.